

HABILITATION BO/HO/HOV (personnel non électricien)



OBJECTIFS

- Exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique dans une zone à risques.

PUBLIC

Personnel non électricien exécutant (opérateurs, maçons, peintres, conducteurs d'engins...)

PRÉREQUIS

- Aucune connaissance en électricité,
- Compréhension des conseils et instructions.

PROGRAMME

- Les grandeurs électriques,
- Les dangers électriques,
- Les domaines de tension,
- Les zones d'environnement,
- Le principe d'une habilitation.

ORGANISATION : 1 jour - 4 à 8 stagiaires maximum



HABILITATION BO/HO/HOV (chargé de chantier-BS/BE manœuvre)



OBJECTIFS

- Diriger en toute sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans une zone comportant des risques.
- Exécuter en toute sécurité des opérations de manœuvre en respectant la norme NF C 18-510

PUBLIC

- Personnel d'encadrement non électricien (opérateurs, maçons, peintre...),
- Personnel devant assurer des manœuvres (modification de l'état électrique d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal ou la mise en marche, réglage et arrêt d'un équipement),
- Personnel non électricien exécutant des opérations simples de raccordement, de remplacement (personnel d'entretien, gardien, exploitation...).

PRÉREQUIS

- Savoir décrypter les instructions de sécurité,
- Avoir, pour les BS :
 - ✓ une connaissance des règles élémentaires de l'électricité,
 - ✓ Connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels utilisés.

PROGRAMME

- Grandeurs électriques
- Dangers électriques
- Domaines de tension
- Zones d'environnement
- Base d'une habilitation
- Prescription de la zone de travail
- Équipements de protection collective
- Dangers du matériel et de l'outillage dans un environnement électrique
- Conduite à suivre en cas d'accident ou incendie électrique

ORGANISATION : 2 jours - 4 à 8 stagiaires max - sur mesure et sur site

**HABILITATION B1/B1V/B2/B2V essais
BR/BC/BE essais/ BE mesure/ BE vérification
HO/HOV/H1/H1V/H2/H2V
(personnel électricien)**



OBJECTIFS

Exécuter ou diriger en sécurité des travaux et/ou une intervention d'ordre électrique

PUBLIC

Electriciens ou personnel d'encadrement exécutants :

- Des travaux sur des ouvrages et équipements électriques de basse (et/ou) haute tension,
- Des consignations,
- Des essais,
- Des mesurages,
- Des vérifications.

PRÉREQUIS

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle concernant notamment :

- Les grandeurs électriques (tension, intensité, résistance, puissance, courant alternatif et continu),
- Les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- Les équipements électriques dans leur environnement (fonction : séparation, protection, commande...),
- La lecture des schémas électriques et la reconnaissance des matériels à partir de leurs symboles.

PROGRAMME

- Les dangers électriques,
- Les domaines de tension,
- Les zones d'environnements,
- Le principe d'une habilitation,
- Le rôle de chacun,
- Analyse des risques,
- La consignation,
- Les équipements de protection collective, et individuelle,
- Analyser une situation vis-à-vis du risque et prévoir la protection adaptée,
- Décrire les séquences de mise en sécurité,
- Les risques du matériel et de l'outillage dans un environnement électrique,
- Conduite à tenir en cas d'accident(et/ou) d'incendie électrique,
- Travaux pratiques et évaluation du stagiaire.

ORGANISATION : 3 jours - 4 à 8 stagiaires max - Sur mesure et sur site



PERFECTIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ (programme adapté)



OBJECTIFS

- Savoir assurer des consignes avec autonomie,
- Effectuer des travaux de dépannage, d'intervention, et d'essais sur des ouvrages électriques.

PUBLIC

Électriciens chargés d'assurer des travaux, interventions et des dépannages sur des ouvrages et installations électriques.

PRÉREQUIS

Compréhension des conseils et instructions

PROGRAMME

- Évaluations des risques (contacts directs, contacts indirects),
- Règles de sécurité déroulant des dangers du courant électrique,
- Les ouvrages électriques,
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas,
- La consignation et la déconsignation en BT,
- Travaux sur des pièces nues sous tension BT,
- Interventions en BT,
- Dépannages et connexions,
- Remplacement de fusibles, lampes, accessoires d'appareils d'éclairage, prises et interrupteurs, ...,
- Opérations d'entretien sous tension,
- Conduite à tenir lors des accidents et/ou incidents d'origine électriques,
- Notions de premiers secours, lutte incendie,
- Effectuer des travaux pratiques.

ORGANISATION : 2 jours-16 stagiaires maximum